

Revue  
de l'**histoire**  
des **religions**

**Revue de l'histoire des religions**

**3 | 2019**  
**Varia**

---

**Danny PRAET, Corinne BONNET (eds.), *Science, Religion and Politics during the Modernist Crisis / Science, religion et politique à l'époque de la crise moderniste***

Bruxelles-Rome, Institut Historique Belge de Rome (« Études – Institut Historique Belge de Rome », BHE 5), 2018

**Louis-Pierre Sardella**

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/rhr/10121>

ISSN : 2105-2573

**Éditeur**

Armand Colin

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 septembre 2019

Pagination : 634-637

ISBN : 978-2-200-93260-2

ISSN : 0035-1423

**Référence électronique**

Louis-Pierre Sardella, « Danny PRAET, Corinne BONNET (eds.), *Science, Religion and Politics during the Modernist Crisis / Science, religion et politique à l'époque de la crise moderniste* », *Revue de l'histoire des religions* [En ligne], 3 | 2019, mis en ligne le 05 septembre 2019, consulté le 19 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rhr/10121>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 septembre 2019.

Tous droits réservés

---

Danny PRAET, Corinne BONNET (eds.),  
*Science, Religion and Politics during the  
Modernist Crisis / Science, religion et  
politique à l'époque de la crise  
moderniste*

Bruxelles-Rome, Institut Historique Belge de Rome (« Études – Institut  
Historique Belge de Rome », BHE 5), 2018

Louis-Pierre Sardella

---

## RÉFÉRENCE

Danny PRAET, Corinne BONNET (eds.), *Science, Religion and Politics during the Modernist Crisis / Science, religion et politique à l'époque de la crise moderniste*, Bruxelles-Rome, Institut Historique Belge de Rome (« Études – Institut Historique Belge de Rome », BHE 5), 2018, XXXII+487 p., 24 cm, 70 €, ISBN 978-90-74461-90-0

- 1 Danny Praet, professeur de philosophie ancienne et d'histoire du christianisme à l'Université de Gand et Corinne Bonnet, professeur d'histoire ancienne à l'Université de Toulouse, publient dans ce volume les actes d'un colloque organisé par l'*Academia Belgica* de Rome en juin 2010. Les communications sont regroupées en trois parties : la première propose des études sur l'impact de la crise moderniste dans les contextes français, italien et suédois, la seconde s'attache plus spécifiquement à la situation belge et la troisième est centrée sur l'affaire Cumont. Deux thèmes courent à travers ces regards croisés à l'échelle européenne : la difficile position de ceux qui n'étaient acquis ni aux audaces des uns ni à l'intransigeance des autres ; les enjeux politiques et culturels de l'histoire des religions dans la France laïque et la Belgique du parti catholique.

- 2 Sur le premier point, la contribution de Jürgen Mettepenningen et Ward De Pril s'attache à deux figures majeures : le dominicain Ambroise Gardeil et le jésuite Léonce de Grandmaison (signalons une confusion : le père Rousselot évoqué p. 263 n'a pas été professeur à la Sorbonne, mais à l'Institut catholique de Paris). On mesure, à travers leurs démêlés avec les gardiens de l'orthodoxie, combien il était périlleux de répondre, autrement que par une fin de non-recevoir, aux problèmes soulevés par ceux dont l'encyclique *Pascendi* dénonçait les erreurs. Les auteurs soutiennent, non sans raison, que les pères Gardeil et Grandmaison ont préparé le terrain à ce qu'il est convenu d'appeler la « nouvelle théologie » dont on sait qu'elle fut perçue à Rome comme une résurgence du modernisme. C'est pourquoi la conclusion laisse perplexe. Peut-on à la fois écrire que le père Garrigou-Lagrange a eu raison (dans son célèbre article de 1946 : « La nouvelle théologie, où va-t-elle ? ») de situer la nouvelle théologie « dans la lignée du modernisme » et affirmer aussitôt qu'elle est l'héritière de la « troisième voie » ?
- 3 Rester orthodoxe était encore plus essentiel pour les membres de la hiérarchie. Dans leur contribution, Jan De Maeyer et Léo Kenis s'interrogent sur l'attitude du cardinal Mercier face à la crise moderniste : réagit-il en tant qu'intellectuel ou en tant que membre de la hiérarchie, par conviction ou par opportunité stratégique ? En vérité, l'ambiguïté de l'attitude du primat de Belgique (adhésion inconditionnelle à l'encyclique *Pascendi* versus appel au développement de la recherche) n'est sans doute qu'apparente. D'une part, elle n'a rien d'original : d'autres prélats étaient convaincus que la condamnation pontificale ne supprimait pas pour autant les problèmes soulevés par l'approche renouvelée des sciences religieuses, comme Mgr Mignot, archevêque d'Albi, dans un article paru en décembre 1907 dans le *Correspondant*, « L'Église et la Science ». D'autre part, cette attitude était la seule possible pour un évêque compte tenu du « régime intellectuel » (pour reprendre l'expression de Loisy) qui régnait alors dans l'Église catholique. Les auteurs concluent que l'archevêque de Malines n'était pas avant-gardiste. C'est peut-être sous-estimer le fait que, pour pouvoir être un prélat « d'avant-garde » (ce que reconnaissent d'ailleurs les auteurs), il fallait d'abord faire preuve d'une loyauté absolue.
- 4 *Via media*, 3<sup>e</sup> voie, tiers parti ? Il n'est peut-être pas indifférent d'utiliser l'une ou l'autre désignation. C'est ainsi que François Trémolières propose de distinguer ce qu'il appelle « l'anti modernisme positif » – effort pour repenser la théologie scolastique – du « tiers parti » « plutôt centré sur Blondel ». Cette distinction ne semble toutefois vraiment pertinente qu'après la crise. Sur le moment, Gardeil, Grandmaison ou le recteur Ladeuze à Louvain partagent l'idée qu'il faut répondre aux modernistes en prenant au sérieux les problèmes théologiques qu'ils ont soulevés en redonnant une plus grande place à la théologie positive. C'est à la génération suivante que l'on peut, me semble-t-il, identifier deux courants vraiment distincts : celui d'un thomisme revisité par l'histoire pour les dominicains, celui d'un blondélisme doublé d'un retour aux Pères de l'Église pour les jésuites.
- 5 Mais, si ces hommes ont du mal à trouver leur place dans l'Église, ils en ont tout autant vis-à-vis des institutions laïques. Claire Toupin-Guyot analyse ainsi la difficile émergence en France de l'intellectuel catholique, pris en tenaille entre un magistère lui déniait l'autonomie de la recherche et le milieu universitaire doutant de l'objectivité de ses travaux. Historiens, philosophes, théologiens n'arrivent que progressivement à lever la méfiance qu'ils inspirent au premier en réintroduisant l'histoire au cœur de la

théologie et au second en affirmant qu'ils distinguent leur démarche scientifique de leur foi personnelle.

- 6 G. Losito analyse de son côté comment Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, a géré les conséquences, pour les Instituts catholiques, de l'interdiction faite aux étudiants ecclésiastiques par l'encyclique *Pascendi* de suivre les cours des Facultés d'État. Pris en tenaille entre les positions intransigeantes de certains de ses collègues (Angers, Lille) et les dispositions prises par le gouvernement français au sujet de la collation des grades, il a su faire aboutir un compromis acceptable par Rome et Paris. De là à le qualifier « d'antimoderniste modéré » et à voir dans les efforts d'accommodement déployés par Mgr Baudrillart « la preuve de la modernisation réussie du catholicisme contemporain » (p. 44), il y a sans doute un pas franchi un peu vite. « Antimoderniste pragmatique » faisant preuve d'habileté diplomatique et de sens politique semblerait plus juste, dans la mesure – et l'article le montre très bien – où il s'agissait davantage pour le recteur de sauvegarder le haut enseignement libre plutôt que d'ouvrir les voies d'un dialogue avec la modernité.
- 7 L'autre aspect intéressant de l'ouvrage est de montrer que la question de l'histoire des religions, plus peut-être que celle de l'exégèse proprement dit, a suscité de vifs débats au moment de la crise moderniste d'une part, et de l'arrivée au pouvoir de majorités politiques hostiles ou au contraire favorables à l'Église d'autre part. Jean-Philippe Schreiber, autour de la figure du comte Goblet d'Alviella, évoque la difficulté pour cette discipline, alors nouvelle, de prendre place dans les Universités, tant en France où les chaires créées l'ont été en marge de la Sorbonne (Collège de France, V<sup>e</sup> Section de EPHE), qu'en Belgique à l'Université Libre de Bruxelles. C'est qu'il fallait surmonter à la fois l'hostilité de l'Église – qui y voyait une menace pour la foi –, et le scepticisme des savants qui doutaient de la validité des méthodes et de la pertinence des conclusions. L'impartialité est d'abord déniée à tout ecclésiastique. Le cas d'Alphonse Renard, étudié par Jan Art, illustre bien cette méfiance. Lors de la nomination de ce prêtre, spécialiste de minéralogie, à l'Université de Gand, les libéraux mettent en doute sa liberté scientifique. Le fait qu'il quitte l'Église quatre ans plus tard prouve, à leurs yeux, l'incompatibilité entre l'Église et la science.
- 8 De plus, dans le contexte des tensions politiques, tant en France qu'en Belgique, la possibilité même d'une stricte neutralité scientifique sur le terrain de l'étude des religions n'avait rien d'évident. Ch. Talar aborde les débats soulevés en France par la publication de *l'Orpheus* de Salomon Reinach où l'on voit Alfred Loisy tenir une *via media* entre les détracteurs et les thuriféraires, défendant, au nom de la laïcité, l'idée que l'État ne peut ni participer à une entreprise de démolition de la religion ni laisser à l'Église le monopole de l'histoire des religions. Garantir la neutralité scientifique et l'indépendance de l'histoire des religions constitue la grande préoccupation que Franz Cumont exprime à Alfred Loisy au moment de la préparation du Congrès d'histoire du christianisme de 1927. La correspondance entre les deux savants, utilisée par Annelies Lannoy, illustre les craintes de Franz Cumont au sujet de ce congrès, qui risquait, à ses yeux, d'être une manifestation anticléricale et surtout un événement non-scientifique, l'initiative en revenant à Paul-Louis Couchoud, agrégé de philosophie et médecin, tenant de la thèse mythologique à propos de Jésus. Cumont déclina finalement l'invitation à faire partie du Comité d'organisation et ne participa pas au congrès.
- 9 Franz Cumont est également au cœur d'une affaire emblématique d'une part de la mainmise politique sur les universités d'État en Belgique (qui sont privées de toute

autonomie dans le choix des professeurs) et, d'autre part, de l'influence politique de l'Église, qui limite l'expression critique et historique dans le domaine des sciences religieuses. Les contributions de Danny Praet et de Corinne Bonnet analysent les enjeux idéologico-confessionnels de l'affaire et montrent que, si Cumont a été écarté, c'est essentiellement pour avoir historicisé les origines du christianisme. Corinne Bonnet émet l'hypothèse que Loisy, sensible à la dimension politique de l'affaire, ne semble pas en avoir perçu la dimension anti moderniste, car il se serait complu « dans son isolement de martyr du modernisme » (p. 413). Peut-être. Mais ne serait-ce pas plutôt que, désormais à l'abri au Collège de France, la dimension politique l'emporte pour lui sur la dimension religieuse dès lors que la liberté du chercheur est assurée par la neutralité de l'État ?

- 10 En montrant qu'au-delà de sa dimension purement ecclésiale, la crise moderniste doit être aussi envisagée dans ses implications scientifiques et politiques, cet ouvrage ouvre des perspectives nouvelles à la recherche. Par ailleurs, les importantes bibliographies, qui accompagnent chaque contribution, ainsi qu'un index des termes en font un véritable et précieux instrument de travail.